

La aux Grange Paysages

Année scolaire 2024 / 2025

Des séjours découvertes



La Grange aux Paysages c'est ...

Une association d'intérêt général créée en 2009, qui a pour vocation de sensibiliser le public à l'environnement, à la nature et à la culture grâce à ses animations, ateliers, interventions, évènementiels et conférences.

Un site, la Grange aux Paysages vous accueille sur le site de l'ancien château de Lorentzen datant du XV^e siècle. Les dépendances du château ont été réhabilitées par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue.

L'ancienne grange dimière du château accueille les espaces pédagogiques, une salle de conférence, une exposition permanente « Secrets de paysages » ainsi que l'Office de Tourisme d'Alsace Bossue. L'ancien moulin seigneurial abrite les espaces de restauration et d'hébergement qui permettent d'accueillir les visiteurs de la Grange aux Paysages le temps d'un séjour.

Un refuge pour la biodiversité. Depuis 2022, la Grange aux Paysages est labellisée "Refuge pour la biodiversité" par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Ce label permet de valoriser des espaces qui préservent et développent la biodiversité tout en offrant à l'Homme une qualité de vie.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ



Des femmes et des hommes passionnés : salariés, bénévoles, administrateurs, adhérents...

Les interventions auprès du public scolaire sont assurées par 7 animateurs qualifiés, diplômés, aux profils variés et complémentaires. Une équipe pluri-disciplinaire qui permet de créer des liens entre les thématiques nature, environnement, patrimoine, art et culture.

Des activités proposées pour tous les publics

- **Scolaires** : projets pédagogiques, accueils à la journée, séjours de découvertes.
- **Enfants dans le cadre des loisirs** : accueils de loisirs, séjours ...
- **Familles, grand public** : ateliers parents-enfants, sorties nature ...
- **Publics spécifiques** : petite enfance, publics porteurs de handicap, en précarité sociale, élus, enseignants ...
- **Évènements / actions culturelles** : Journée du faire soi-même, Festival des Paysages, Fête d'Automne, spectacles, concerts, expositions.



Un acteur territorial reconnu, grâce à ses interventions dans les champs éducatif, social, environnemental, touristique et culturel et à ses nombreux projets menés en partenariat avec les acteurs locaux.

Une structure agréée et labellisée

- CINE ARIENA



- Jeunesse Éducation Populaire



- Éducation Nationale



- Espace de Vie sociale



Animations des séjours de découverte

Cycle 1

- Land art
- A la découverte des petites bêtes
- A la découverte du verger
- Promenons-nous au jardin
- Atelier culinaire
- Découverte des oiseaux



Cycle 2

- Land art
- A la découverte des petites bêtes
- A la découverte du verger
- Atelier culinaire
- Découverte des oiseaux
- Balade paysagère
- Traces et indices d'animaux
- Balade contée
- Marionnettes nature



Cycle 3

- Land art
- A la découverte des petites bêtes
- A la découverte du verger
- Découverte du jardin
- Atelier culinaire
- Découverte des oiseaux
- Balade paysagère
- Traces et indices d'animaux
- Balade contée
- Marionnettes nature
- Chasse aux trésors de la nature
- Jeux coopératifs
- Opinel et bouts de ficelles
- Initiation à l'aquarelle
- Initiation à la marche nordique



Cycle 4

- Atelier culinaire
- Balade paysagère
- Balade contée
- Marionnette nature
- Chasse aux trésors de la nature
- Jeux coopératifs
- Opinel et bouts de ficelles
- Eco-citoyen
- Éolien (2 séances sur la journée)
- Découverte des oiseaux
- Initiation à l'aquarelle
- Initiation à la marche nordique



Veillées

- Balade au crépuscule
- Balade contée
- Jeux théâtraux (à partir du cycle 3)
- Feu de camp (1 classe à la fois)
- Jeux coopératifs

① Veillée déconseillée le premier soir.

Possibilité de mettre à disposition, gratuitement, des jeux pour réaliser une veillée en autonomie.





Fiche de renseignements (recto)

CONTACTS

Nom de la structure _____

Nom du responsable _____

Adresse _____

Téléphone _____ Mail _____

DEMANDE

Nb d'enfants _____ Cycle et classe : _____ Nb d'adultes _____

Séjour du _____ au _____ Nombre de nuitées _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Besoin(s) spécifique(s) lié(s) à un handicap. Si oui, lesquels

.....
.....
.....
.....

Enurésie (si oui, combien)

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Thématique(s) souhaitée(s)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PDJ							
Matin							
Déjeuner							
Après-midi							
Goûter							
Dîner							
Soirée							
Nuitée							



Fiche de renseignement (verso)

RESTAURATION

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PDJ							
Déjeuner							
Goûter							
Dîner							

X : Insérer des croix dans les créneaux souhaités lors du séjour (Par exemple, si vous souhaitez des déjeuners lors du jour d'arrivée, mettre une croix dans la case Déjeuner du Jour 1). Si on doit vous prévoir un panier pique-nique, notez : pique-nique.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Déjeuner							
Dîner							

Nous vous proposons pour vos déjeuners et dîners communs, de choisir entre des repas végétariens ou non végétariens.

Merci d'annoter dans chaque case prévue à cet effet :

V : pour des repas végétariens

C : pour des repas non végétariens

F : pour un supplément fromage

REGIMES ALIMENTAIRES SPECIFIQUES

- Sans porc : Nb enfants : ____ Nb adultes : ____
- Végétariens : Nb enfants : ____ Nb adultes : ____
- Sans gluten : Nb enfants : ____ Nb adultes : ____
- Allergies alimentaires : si oui, lesquelles : (merci de fournir le PAI)

- Pour les enfants :

.....

- Pour les adultes :

.....

Documents à renvoyer à : info@grangeauxpaysages.fr

Deux devis vous seront alors établis :

1. Un premier qui englobera les coûts des animations pédagogiques et des veillées. Ce devis intégrera un acompte de 150€ (correspondant aux frais de coordination), qui sera à régler pour valider les dates de réservation
2. Un second qui englobera les coûts d'hébergement et de restauration

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au **03.88.00.55.55**

Votre séjour à la Grange aux Paysages

1 - La réservation de votre séjour

Vous souhaitez réaliser un séjour découvertes, l'association la Grange aux Paysages discutera avec vous de votre projet et affinera avec vous les contours de votre séjour :

1 - Construction du projet

- définition conjointe d'une date de séjour
- établissement d'une demande. Renseignement d'une fiche projet.
- élaboration de deux devis : le devis concernant la restauration et l'hébergement, et le devis concernant les animations. Ces devis peuvent être modulés en fonction de votre projet et budget.

2 - Validation du séjour

- signature des devis
- règlement d'un acompte de 150 €, qui acte définitivement votre réservation de séjour.
L'acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation de votre séjour.

3 - Préparation du séjour

- réception de divers documents pour préparer votre séjour : plan des chambres, liste des animations possibles, ainsi que les identifiants pour vous connecter à l'intranet du site www.grangeauxpaysages.fr afin de télécharger les documents nécessaires à l'élaboration des dossiers de séjours demandés par l'IEN (Agréments Éducation Nationale, diplômes des animateurs GaP, rapports de la Commission de sécurité, Attestations d'assurances, etc...)
- choix des animations
- réception du planning de votre séjour (avec les horaires d'animation et de repas).

Deux semaines avant le séjour :

- communication à notre équipe des effectifs finaux de votre groupe, ainsi que des régimes alimentaires spécifiques.
- renseignement de vos horaires approximatifs d'arrivée et de départ de bus / train.

L'équipe reste à votre disposition pour répondre à toute question ou réaliser des modifications sur votre projet initial.

2 - Le déroulement de votre séjour

1er jour

- Accueil de votre groupe par Laurence BARTH (assistante de direction à l'Office de Tourisme d'Alsace Bossue) : remise des clés du bâtiment d'hébergement, et des chambres demandées, ainsi que des codes Wifi, rappel des consignes de vie dans le bâtiment, de sécurité et d'évacuation en cas d'incendie.
- Installation dans les chambres en autonomie, (répartition des élèves, faire les lits avec le linge mis à disposition).
- Si vous avez une activité de prévue : le groupe doit se tenir prêt et rangé dans l'espace détente. Un/e animateur/trice viendra vous chercher pour l'activité.
- Temps des repas : le groupe se lave les mains et passe aux toilettes avant de se ranger et de rentrer dans le réfectoire, où attend le personnel de service pour le repas.
- Temps du goûter : l'horaire est à définir au cas par cas avec votre animateur/trice, selon le lieu et le type d'activité.
- Temps des douches en autonomie et repas du soir.
- Veillée.
- Nuit.

2ème jour

- Exercice incendie pour les groupes en séjour de plus de 2 jours après le petit déjeuner.
- Activité.
- Veillée animée : le groupe doit se tenir prêt comme pour une activité classique / Veillée en autonomie : utilisation de l'espace qui vous a été réservé.

Dernier jour

- Vider les chambres avant 10h, et déposer les valises dans l'espace détente.
- Remplir la fiche bilan de fin de séjour (remise par Laurence BARTH).
- Remise des clés du bâtiment à Laurence BARTH.
- Une salle peut être mise à disposition, sur demande, pour réaliser des activités en autonomie avant votre départ.

Nous vous conseillons de discuter avec les adultes accompagnants en amont du séjour sur le rôle de chaque personne durant les temps d'animation et les temps d'autonomie (gestion des "bobos", gestion des douches, surveillance des temps de récréation à l'extérieur ...) afin de faciliter la bonne organisation de votre séjour.

Il est notamment vivement recommandé de ne pas négliger la surveillance des élèves lors des temps d'autonomie dans le "Grand Verger".

3 - Tarifs et règlement

- **Acompte**

Un acompte de 150€ est demandé pour valider la réservation de votre séjour. Il correspond aux frais administratifs de coordination de votre séjour.

- **Conditions d'annulation et de modification**

Seul l'acompte sera encaissé en cas d'annulation du séjour.

Nous vous demandons de nous prévenir au plus vite de toute modification (des effectifs par exemple).

- **Gratuité des accompagnateurs**

Dans le cadre d'un séjour enfants ou jeunes (scolaire ou hors-scolaire), la CCAB accorde la gratuité de la nuitée pour les accompagnateurs à hauteur de 1 accompagnant pour 10 jeunes.

Exemple : pour un groupe de 22 jeunes : la nuitée est gratuite pour 3 adultes.

Pour tout accompagnant supplémentaire, le tarif appliqué est le tarif de nuitée adulte. Attention, cependant, des taxes de séjour seront calculées en supplément lors de la facturation (en général le montant est d'environ 1€ la nuit par adulte).

- **Modalités de paiement**

Coût d'une animation	160 €
Coût d'une veillée	105 €
Frais de matériel (animation)	10 € / séance
Frais de coordination (pour votre séjour)	150 €
Adhésion à l'association (pour l'école)	10 €

	Tarif / pers au 1er janvier 2024
Petit déjeuner	3,30 €
Repas carné	7,30 €
Repas non carné	6,60 €
Goûter	1,60 €
Nuitée enfant/adulte	12 € / 14 €
Frais de blanchisserie (pour toute la durée du séjour)	3 €

- **Pour la partie pédagogique :**

- La facture est établie par la Grange aux Paysages

- Le paiement peut s'effectuer par virement ou par chèque à l'ordre de l'**Association la Grange aux Paysages**.

Un relevé d'identité bancaire est disponible sur simple demande.

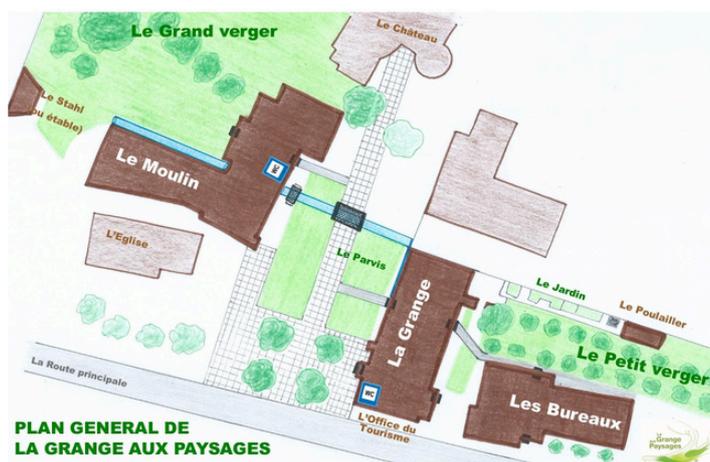
- **Pour la partie hébergement et restauration :**

- La facture est établie par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue

- Le paiement peut s'effectuer par virement ou par chèque à l'ordre du **Trésor Public**.

Un relevé d'identité bancaire est disponible sur simple demande.

4 - Les différents espaces de la Grange aux Paysages



► Les espaces pédagogiques de “La Grange”

- Le bâtiment “La Grange”

4 salles pédagogique

- L’Atelier
- Le Labo
- La Salle à Palabres
- La Ludothèque

Les salles d’activités seront utilisées lors de vos animations, mais vous pouvez également en disposer lors de vos temps d’autonomie. Pensez à nous le demander en amont de votre séjour, afin de réserver les salles, et les noter dans votre planning d’activités.

La salle à palabre dispose de matériel de vidéo projection et de visio-conférence, que vous pouvez utiliser. Pensez à apporter votre ordinateur portable et à nous prévenir en amont durant les heures de bureau, afin qu’on vous montre comment utiliser ce matériel.

- L’espace expositions :

- L’exposition **“secrets de paysages”** : Cette exposition est accessible en visite libre et gratuite aux horaires d’ouverture de l’Office du Tourisme.
- **Une exposition temporaire** par trimestre est également visible au Rez de chaussée.

- L’office de Tourisme d’Alsace Bossue :

Vous pouvez vous connecter au Wifi de la structure, dans le bâtiment « la Grange », grâce aux codes fournis par Laurence BARTH en début de séjour.

Le groupe peut passer par la boutique de l’Office de Tourisme (pour d’éventuels achats de produits artisanaux et locaux) durant son temps libre, aux horaires d’ouverture.

- Les espaces extérieurs :

- Le Jardin
- Le Grand Verger, avec la place à feu et les transats
- Le Petit Verger

Vous pouvez disposer de ces espaces pour les activités de détente en autonomie tout en veillant à replacer les transats et rondins de bois avant votre départ.



► Bâtiment “Le Moulin” - Espace de restauration

• Les repas :

Les repas sont pris dans le réfectoire au rez de chaussée du Moulin. Il y a deux toilettes et des éviers à proximité de l'espace de restauration.

La Communauté de Communes d'Alsace Bossue fait appel à un traiteur : L'ESAT d'Alsace Bossue (située au 2 Rue Tiergarten, 67430 Diemeringen). Son équipe, constituée de travailleurs porteurs de légers handicaps mentaux, propose une cuisine alliant innovation, savoir-faire et traditions.

Les horaires des repas sont les suivants (horaires susceptibles d'être modifiés) :

- Petit déjeuner : entre 7h30 et 8h30
- Déjeuner : 12h30 - 13h30
- Goûter : vers 16h (lors de la pause)
- Dîner : 18h45 – 19h45

Les couverts sont déjà disposés à table. La distribution des repas se fait par plats, apportés à table ou servis par les agents de service de la CCAB. Les convives débarrassent leurs couverts et nettoient les tables à l'aide d'un seau et d'une lingette mis à leur disposition.

La salle de restauration est réservée exclusivement à la prise des repas (ou utilisée lors des ateliers culinaires). L'accès à la cuisine est strictement réservé aux personnes habilitées afin d'assurer des conditions d'hygiène optimales.



ⓘ Important :

Le traiteur est en mesure de proposer des repas respectant des régimes particuliers (sans porc, intolérances alimentaires, allergies - sous réserve de fournir un PAI). Ces informations doivent nous être renseignées lors de la réservation définitive du séjour, soit au plus tard deux semaines avant le début du séjour.

Lors des animations d'une journée en extérieur, des repas de type « pique-nique » peuvent être commandés.

• Goûters :

- Goûters pris en charge par la CCAB : le personnel de service prépare et pose les goûters à 14h sur le passe-plat dans le réfectoire. Vous pouvez venir les chercher au moment du goûter, à l'heure définie avec l'animateur/trice, ou les emporter dans vos sacs à dos, si une sortie est prévue.

- Goûters en autonomie : un espace peut vous être réservé pour stocker les goûters de votre séjour et votre matériel pour fêter les anniversaires (bougies, gâteaux, friandises).

La CCAB ne prévoit pas de goûter particulier pour les anniversaires.

► Bâtiment “Le Moulin” - autres espaces

- **l'espace détente**, avec des mini-tables et chaises, ainsi qu'un petit frigo (pour stocker des médicaments, friandises, etc..) : cet espace est très pratique pour des temps calmes ou jeux intérieurs.
- **l'accès à la terrasse et au « Grand verger »**. Cet espace doit se trouver sous la surveillance d'un responsable du groupe. Le matériel de loisirs (ballons, raquettes...) n'est pas fourni.
- **l'arbre à livres** : La Bibliothèque d'Alsace met à votre disposition un large choix d'ouvrages « Jeunesse ». Situé dans l'espace détente du « Moulin », l'arbre à livres est à la disposition des élèves durant leur temps libre. Les élèves ont la possibilité d'emporter les ouvrages dans leur chambre durant leur séjour. Le retour des livres se réalise avant votre départ.
- **le bureau du concierge** où vous trouverez des jeux de sociétés prêtés par la GaP, ainsi qu'un jeu de découverte du site (à faire lors des moments d'autonomie).



Note : il n'y a pas de WiFi dans ce bâtiment.

► Bâtiment “Le Moulin” - Espace d'hébergement

Unique par l'originalité de son architecture et son cadre agréable et naturel, l'espace d'hébergement est situé dans l'ancien Moulin seigneurial entièrement réhabilité.

Il est équipé de 15 chambres de 4 lits individuels, soit une **capacité d'accueil de 60 lits** : 8 chambres au 1er étage (soit 32 places), 7 chambres au 2ème étage (soit 28 places). Une pièce supplémentaire appelée Infirmerie (au 2ème étage) sert de chambre d'isolement en cas de maladie, mais ne présente pas de médicaments ou de matériel de soin. Il faut veiller à apporter les vôtres.

Au rez-de-chaussée, vous trouverez un panneau d'affichage avec les consignes d'évacuation, les numéros d'urgence, le planning d'activités de votre séjour. Des panneaux similaires se trouvent au 1er et 2ème étage, et sont à votre disposition.

• **Fonctionnement des chambres**

Les chambres sont réparties sur deux étages, chacune étant équipée d'une salle d'eau avec douche et lavabo. Les toilettes se situent sur le palier entre deux chambres.

La répartition des chambres se fait selon votre bon vouloir (par groupe d'âge, par genre, etc...). Notons cependant que les salles de bains de deux chambres adjacentes sont communicantes (à fermer via des verrous des deux côtés de la porte), et que pour éviter tout problème, il peut être pertinent de séparer les filles d'un côté du couloir et les garçons de l'autre côté.

Le plan des chambres sera à remettre à Laurence BARTH le premier jour de votre séjour, pour des questions de sécurité, en cas d'évacuation.

L'accès dans les chambres se fait en chaussons. Un espace de rangement des chaussures est prévu au Rez de chaussée afin d'éviter la circulation dans les étages avec les chaussures. Vous pouvez accéder au réfectoire indifféremment en chaussures ou en chaussons.

La salle de bains : pensez à apporter des charlottes (pommeaux de douche fixes), sèche-cheveux, ainsi que le linge de toilette (gants, serviettes, tapis de bain) et le nécessaire de toilette (savon, dentifrice, brosse à dents, etc...).

Le linge de lit : il peut être fourni (frais de blanchisserie à prévoir), ou vous pouvez apporter vos propres taies d'oreillers et sacs de couchage ou draps housse. Les oreillers et couettes sont fournis dans les deux cas.

Dans le cas où vous souhaitez que l'on fournisse le linge de lit : les housses de matelas, housses de couette et taies d'oreiller seront déposées sur les lits. Votre groupe aura la charge de faire lui-même les lits, pensez à vous organiser avec les adultes accompagnant votre groupe pour coacher les jeunes dans la réalisation de cette action pédagogique.

A la fin du séjour, nous vous demandons de retirer l'ensemble du linge de lit utilisé (housses et taies) et de le déposer sur le palier de votre chambre afin d'en faciliter le ramassage.

Des alèses (protection matelas) sont systématiquement installées sur les matelas et peuvent être changées en cas de besoin. Nous tenons également à votre disposition des draps de rechange.

En cas d'énurésie, nous pouvons préparer davantage de draps de rechange sur simple demande.



La chambre : elle est constituée de 4 lits (2 x 2 lits superposés), 4 armoires, un bureau avec chaise, un éclairage commun et un éclairage individuel pour chaque couchage de type spot.

Les enfants ne sont pas autorisés à ouvrir les fenêtres et volets, ni à régler le chauffage (par radiateurs). Il incombe aux adultes accompagnateurs de le faire à leur demande.

Les portes des chambres ont des propriétés coupe-feu et se ferment donc automatiquement. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'entraver leur fermeture, afin de les maintenir ouvertes.



• Propreté / Ménage dans les chambres

Afin de préserver au mieux la propreté des lieux et le respect de la vie en collectivité, ou en cas de problèmes nocturnes, nous mettons à votre disposition dans les locaux d'entretien (à chaque étage) du matériel de ménage (balai, serpière...), ainsi que des draps de rechange.

Les toilettes de l'ensemble du site (dont toilettes de l'hébergement) sont nettoyés une fois par jour, en situation normale, et deux fois par jour en cas d'épidémie de gastro-entérite (nous prévenir le cas échéant afin d'organiser le travail des agents de nettoyage).

La salle de bain est généralement nettoyée le 3ème jour du séjour. Vous pouvez faciliter le travail des agents de nettoyage en rassemblant les affaires de toilette à un seul endroit de la salle de bains.

- **Dispositions particulières pour les accueils de jeunes de moins de 6 ans**

Le bâtiment est habilité pour héberger des enfants de moins de 6 ans. En accord avec l'IEN des Vosges du Nord, certaines dispositions particulières sont mises en œuvre pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions :

- utilisation des couchages du bas uniquement (donc pas sur le lit du dessus)
- installation de réducteurs de sièges de toilettes, un à chaque étage de l'hébergement
- installation de marchepieds devant tous les éviers du bâtiment d'hébergement
- installation du linge de lit au préalable par l'équipe de nettoyage (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans), sous réserve d'avoir reçu en amont la répartition des chambres.
- installation de tables et chaises adaptées dans la salle de repas, qui pourra également, exceptionnellement être utilisée comme salle d'activités (car nous ne disposons pas de tables en nombre suffisant pour équiper la salle de restauration et les salles d'activités).

5 - Sécurité

- **Agréments**

- La Grange aux Paysages est autorisée, dans le cadre scolaire, par les services de l'État (Éducation Nationale) à accueillir des enfants à partir de 3 ans.
- Dans le cadre hors scolaire, la Grange aux Paysages est autorisée à accueillir les enfant à partir de 6 ans (DRAJES).

N° Agrément «DRAJES» pour les bâtiments : n° 672740001 (Le Moulin) - n°672740002 (La Grange)

N° Agrément «Jeunesse Éducation Populaire » : 067ORG0424

N° de police d'Assurance : n° 01126400C/1074

La commission de sécurité a donné un avis favorable à la réalisation des activités de l'Association La Grange aux Paysages (dernière visite effectuée le 31.03.2021)

- **Consignes de sécurité**

Lors de l'accueil du groupe, les informations liées à l'évacuation des lieux ainsi que les consignes de sécurité vous sont transmises par Laurence BARTH.

Un **exercice d'évacuation** incendie se fait traditionnellement le deuxième jour vers 9h (sous la surveillance de Laurence BARTH), pour les séjours de 3 jours et plus, uniquement.

Lors des animations hors de la structure, les éducateurs de la Grange aux Paysages sont munis d'une **trousse de secours**. Mais il est important d'apporter la vôtre, pour gérer les incidents survenant durant les temps d'autonomie et la nuit.

L'ensemble de l'équipe d'animation est titulaire du diplôme « Prévention et Secours Civiques » de niveau 1.

Afin d'assurer une présence continue lors des séjours, **un concierge**, Arnaud LAJOUX réside sur place dans un logement adjacent au moulin. Une sonnette, présente au premier étage de l'hébergement, vous permet, en cas d'urgence, de le contacter la nuit.

Lors des congés de celui-ci, une autre personne sera nommée d'astreinte pour la nuit, et vous en serez informés.

La journée, si vous avez des remarques liées à l'hébergement ou la restauration, vous pouvez contacter Laurence BARTH, en charge de la gestion des bâtiments (au bureau de l'Office du Tourisme).

Pour toute question liée à la pédagogie, vous pouvez contacter la Grange aux Paysages (dans le bâtiment " les Bureaux").

6 - Eco-gestes

Nous vous invitons à respecter le matériel mis à votre disposition, ainsi que le mobilier, à pratiquer la sobriété concernant l'électricité et l'eau consommées, à appliquer les règles de tri en vigueur sur le site. L'ensemble de l'équipe encadrante doit servir de modèle pour sensibiliser les jeunes à ces notions.

Nous restons à votre disposition si des questions subsistent à l'issue de votre lecture.

**Nous vous souhaitons un bon séjour
à la Grange aux Paysages !**

Vos interlocuteurs sur le site de la Grange aux Paysages



- **Équipe administrative**

Delphine CLIVOT / Coordinatrice pédagogique : 03 88 00 55 55

Marina LAJOUX, Priscilla BOCK / Secrétariat

- **Animateurs**

- Loïc BOLLINGER
- Gilles EVRARD
- Fanny LENNE
- Sébastien MANGIN
- Élodie MARTINI
- Chloé PEREZ
- Élisabeth PRAIZELIN

- **Laurence BARTH**

- Accueil (Consignes de vie et sécurité, remise des clés et codes wifi)
- Gestion des bâtiments
- Gestion de la restauration
- Facturation hébergement / restauration



- **Rôle**

- Animations des activités et lien avec les enseignants pour les animations pédagogiques
- Organisation de votre séjour
- Préparation de votre planning de séjour
- Réalisation des devis et facturation pédagogique



- **Personnel technique**

- Jérémie GROSS
- Arnaud LAJOUX

- **Personnel service de restauration / entretien**

- Yolande AKOUVI PRINCE - AGBBODJAN
- Sylvie DAHLET
- Sophie HERRMANN
- Josiane JAMIN
- Mei JOST
- Anita LANGENBACH

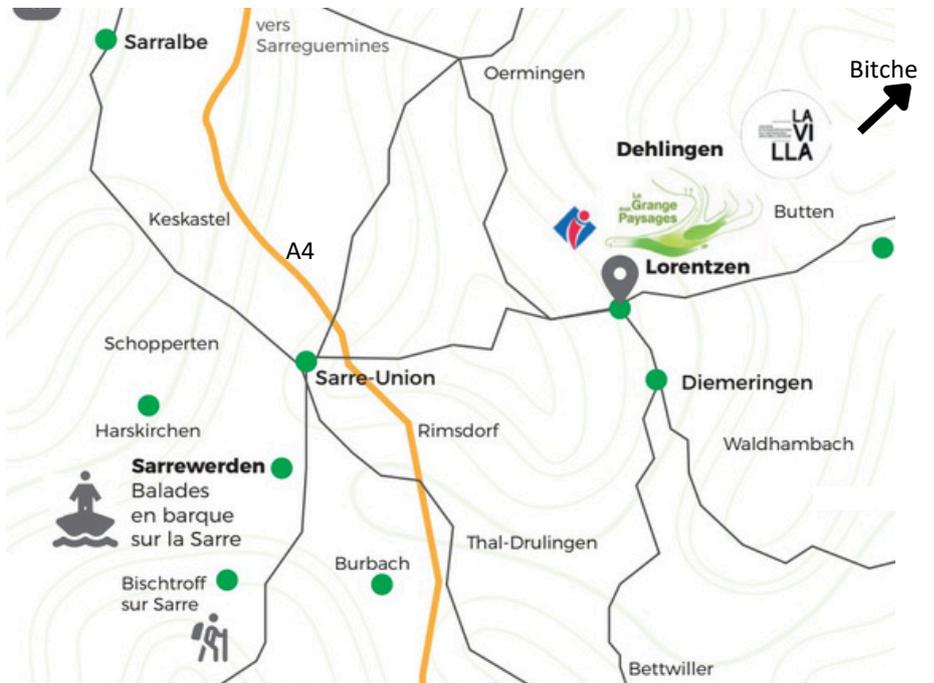
Si vous souhaitez élaborer un projet avec la Grange aux Paysages, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- ↳ - Compléter la fiche de renseignements jointe
 - envoyez la par mail à info@grangeauxpaysages.fr
 - un contact est pris et un devis vous sera envoyé
- ↳ - téléphonez au 03 88 00 55 55 pour toute question ou demande de renseignements.

Nous situer :

En bus : nous disposons d'un arrêt de bus devant le site et d'un parking de co-voiturage à l'entrée du village (côté Diemeringen). Il est également possible pour le bus de se garer sur le parvis du château pour une courte durée.

En train : Les déplacements en train se font jusqu'à la gare de Diemeringen (sur la ligne Strasbourg-Sarreguemines). La gare se situe à environ 1,5 km de la Grange aux Paysages. La liaison entre la gare et le site de la Grange se fait à pied avec le groupe (dans le village de Diemeringen et sur une piste cyclable et piétonne sécurisée).



Et pour découvrir toutes nos activités, rendez-vous sur notre site internet www.grangeauxpaysages.fr ainsi que sur la page Facebook [grangeauxpaysageslorentzen](https://www.facebook.com/grangeauxpaysageslorentzen)



La Grange aux Paysages
90 rue Principale
67430 LORENTZEN
tel : 03 88 00 55 55
mail : info@grangeauxpaysages.fr